



XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013
«BIG GAME FISHING - PECHE AU MOUILLAGE»
PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

Du 17 au 24 août 2013

Thon Club



Grand' Bouche

Le 22^{ème} championnat du monde de pêche de haute Mer « Big Game Fishing « Broumé » 2013, « Catch and release », aura lieu à :



Port Saint Louis
DU RHÔNE

ADRESSE : Thon Club de la Grand' Bouche

Rue Jules Guesde

13230 PORT SAINT LOUIS DU RHONE

MAIL : tcgb@neuf.fr



Ce 22^{ème} championnat du monde est organisé par le **Thon Club de la Grand'bouche** sous l'égide de la Fédération Française des pêcheurs en mer.

SITUATION

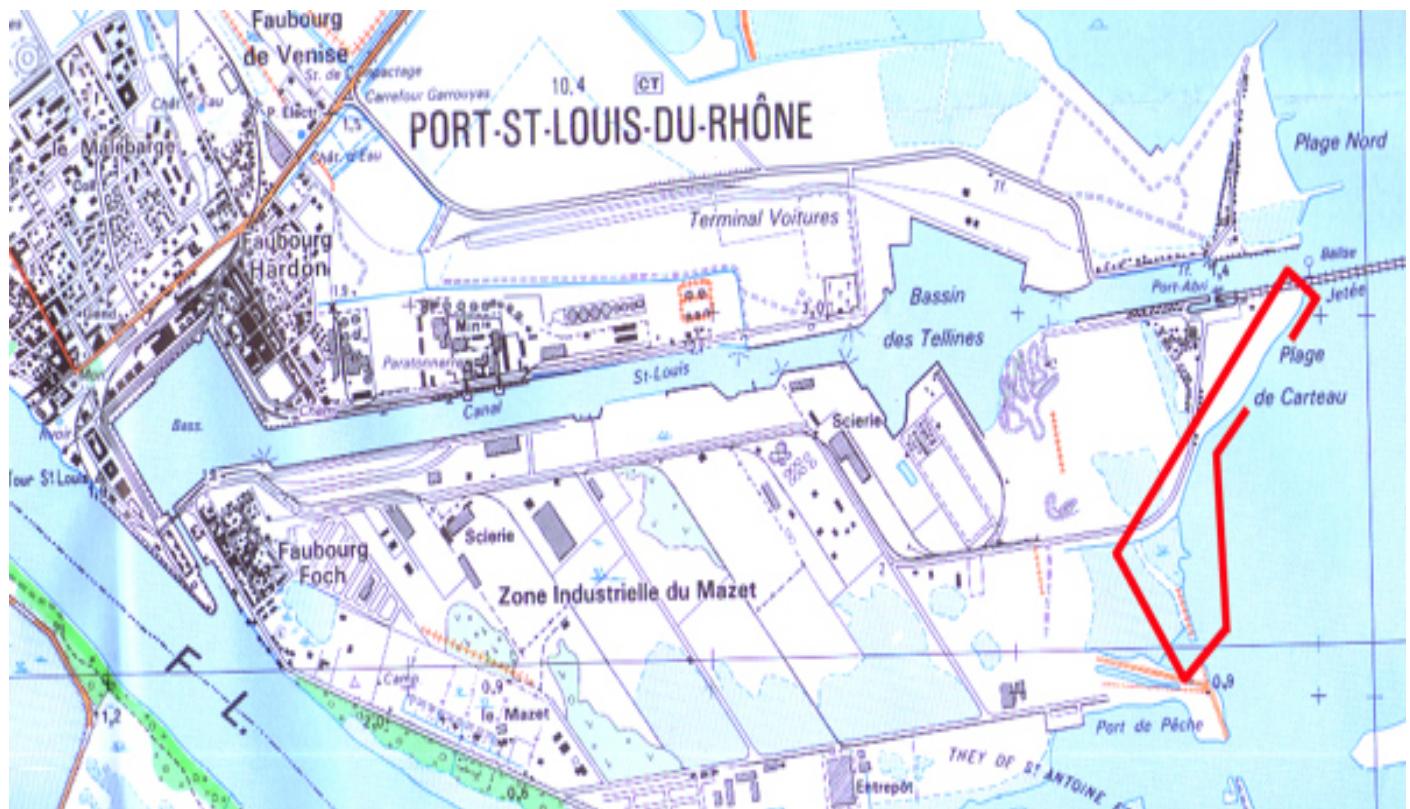
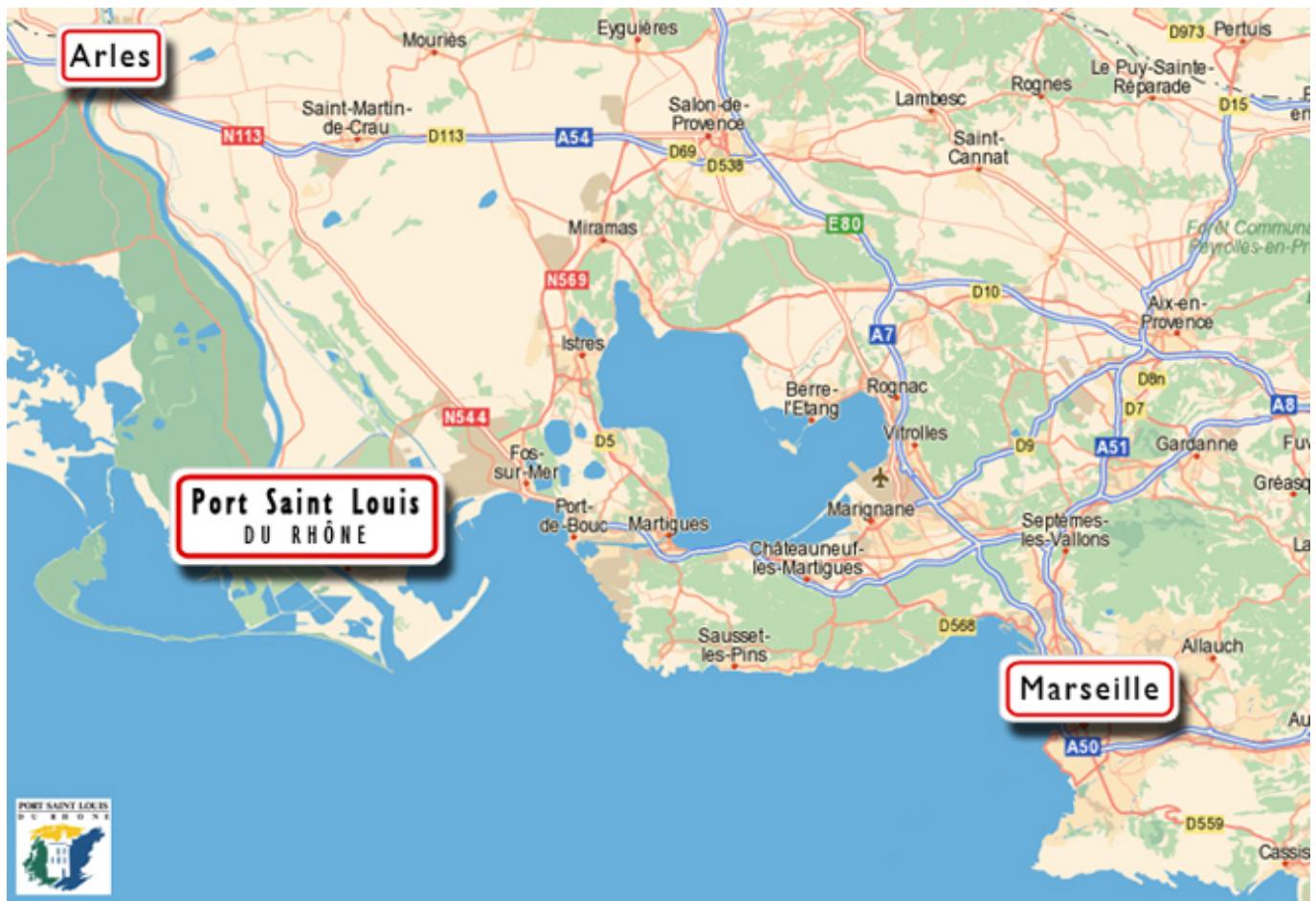
Port Saint Louis du Rhône est un territoire camarguais, situé entre le Rhône et la Crau. Chevaux blancs, taureaux, flamands roses et de nombreuses autres centaines d'oiseaux y ont élu domicile.

Grâce à son emplacement à mi-distance entre l'Italie et l'Espagne, la plaisance et le nautisme y sont en plein essor et ses infrastructures de qualité lui permettent d'accueillir des navigateurs de tout pays.

Port Saint Louis du Rhône est situé à environ 45 minutes de l'aéroport international Marseille Provence et à 1h de la gare Marseille Saint Charles.

Distance en kilomètre entre Port-Saint-Louis du Rhône et les principales grandes villes :

- MARSEILLE : 73 km
- ARLES : 48 km
- NIMES : 78 km
- MONTPELLIER : 126 km



ACCES

Coordonnées GPS pour venir à Port Saint Louis du Rhône :

- Latitude : 43.384298
- Longitude : 04.805679

Par route

> Accès depuis AIX / MARSEILLE :

Autoroute A51 jusqu'à l'embranchement FOS/MARTIGUES. Puis prendre l'autoroute A55, sortie FOS/MARTIGUES, MONTPELLIER.

Continuer sur la N568 jusqu'au rond point de La Fossette, puis prendre en direction de PORT SAINT LOUIS DU RHONE (15km) sur la D268.

> Accès depuis ARLES/NIMES :

Prendre la N113 jusqu'à la sortie MAS THIBERT / PORT SAINT LOUIS DU RHONE, puis suivre la direction de PORT SAINT LOUIS DU RHONE.

> Accès depuis SALON/ ISTRES :

Prendre la N569 en direction de MIRAMAS, puis celle d'ISTRES qui vous dévira sur la N1569 et qui aboutira ainsi sur FOS SUR MER. Suivre la direction de ARLES / NIMES, arrivé au rond point de La Fossette poursuivre en direction de PORT SAINT LOUIS DU RHONE.

Par avion

> Aéroport International Marseille – Provence, 13700 Marignane

04 42 14 14 14 (Accueil téléphonique de l'aéroport)

04 42 14 20 20 (Serveur vocal)

www.marseille.aeroport.fr

ITINERAIRE EN VOITURE DE L'AEROPORT DE MARIGNANE VERS PORT-SAINT-LOUIS DU RHONE

1. Prendre la direction Sud-Est
2. Tourner à droite vers D20
3. Au rond-point, prendre la 2ème sortie sur D20
4. Rester sur la file de droite et suivre A7/Marseille/Aix-en-Provence/ Fos-sur-Mer pour rejoindre D20
5. Prendre la bretelle vers Saint-Victoret
6. Rejoindre D9 (traverser 9 ronds-points)
7. Au rond-point, prendre la 2^{ème} sortie et continuer sur D9 (traverser le rond-point)
8. Rejoindre A55 par la bretelle vers la Mède/Martigues (radar automatique à 14.3 km)
9. Continuer sur N568 (traverser 3 ronds-points)
10. Au rond-point, prendre la 3^{ème} sortie sur D268 (traverser 2 ronds-points)
11. Tourner légèrement à gauche pour rester sur D268
12. Continuer sur D35

HEBERGEMENT

Les hôtels choisis pour l'hébergement des participants sont :

- **L'HOTEL FRANCOIS** situé à Port-Saint-Louis-à 50 Mètres du port de plaisance, attenant à un bar restaurant. Pour plus de commodités 15 chambres, tout confort, Wifi, TV, parking. Chambre 2,3 ou 4 personnes.



1 rue Joseph Gallas
13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône
Tél : 04.42.86.13.11
Port : 07.85.57.74.07
bora0857@orange.fr



- **L'HOTEL TAMARIS** situé à Port Saint Louis à 250 Mètres du port de plaisance met à votre disposition des chambres équipées d'écran plat avec TNT et satellite, baignoire et toilettes privées. Accès wifi gratuit. Capacité de 6 chambres standards et 6 chambres climatisées.



Route de la Plage Napoléon
Faubourg Foch
13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône
Tél : 04 42 86 10 49



- **L'HOTEL ARIANE** situé à Fos-sur-Mer, à 7 Km du port de plaisance et à seulement 10 minutes de la Camargue Sauvage qui est une étape de charme incontournable. Cet hôtel offre des chambres spacieuses et de baux espaces détente grâce à sa piscine extérieure, son restaurant et son bar. Capacité de 72 chambres.



Chemin du plan d'Arenc
13270 FOS-SUR-MER
Tél : 04.42.05.00.57
contact@arianefoshotel.com



LOCATION DE VOITURES



Réservation : 3642

Téléphone aéroport : 0820 611 639

Fax : 04 42 10 44 80

Site internet : <http://www.avis.fr/>



Réservation : 0825 003 080

Téléphone aéroport : 04 42 14 24 75

Fax : 04 42 14 25 90

Site internet : <http://www.europcar.fr/>

INSCRIPTIONS

Les inscriptions des compétiteurs et des accompagnants doivent être envoyées **avant le 15 Mai 2013** à l'adresse suivante :

ADRESSE : Thon Club de la Grand'bouche

Rue Jules Guesde

13230 PORT ST LOUIS DU RHONE

MAIL tcgb@neuf.fr

COORDONNEES BANCAIRES

Relevé d'Identité Bancaire



Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale

11315	00001	08004392914	30
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation

CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE	BIC
---------------------------------------	-----

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1131	5000	0108	0043	9291	430
------	------	------	------	------	------	-----

-----Intitulé du compte-----

ASS THON CLUB DE LA GRAND'BOUCHE
1 PORT ABRI DU RHONE
RUE JULES GUESDE
13230 PORT ST LOUIS DU RHONE

XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013
«BIG GAME FISHING – PECHE AU MOUILLAGE »
PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

Du 17 au 24 août 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION DES COMPETITEURS

Fédération : _____ **Pays:** _____

E-mail: _____ **Tél:** _____

COMPETITEURS	Noms et Prénoms
N°1	
N°2	
N°3	
N°4	

Inscription par équipe (4 compétiteurs) avec hébergement et pension complète 4 400 €

Inscription par équipe (4 compétiteurs) sans hébergement 2 400 €

Montant Total : EUROS

À , Le

Signature :

XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013
«BIG GAME FISHING – PECHE AU MOUILLAGE »
PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

Du 17 au 24 août 2013

BULLETIN D'INSCRIPTION DES ACCOMPAGNANTS

Fédération : _____ **Pays:** _____

E-mail: _____ **Tél:** _____

Enregistrement	Noms et Prénoms	Commentaires

Capitaine		
Délégué		
Compagnon		
Compagnon		

Inscription avec hébergement et pension complète 540 € x =

Inscription sans hébergement 380 x =

Montant Total : **EUROS**

À....., Le

Signature :

FRANCE- Port Saint Louis du Rhône - F.F.P.M

XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013

«BIG GAME FISHING – PECHE AU MOUILLAGE »

PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

Du 17 au 24 août 2013

Thon Club de la Grand' Bouche

PROGRAMME

Samedi 17 Aout 2013 :

- Accueil des équipages participants sur le Port « Capitainerie ».
- Déjeuner / Diner Libre. (pension complète Hôtel)
- 19 h 30 Apéritif sur le Port « Capitainerie »
- 23 h **Feux d'artifice sur le Port**

Dimanche 18 Aout 2013 :

- Déjeuner Libre. (pension complète Hôtel)
- 18 h 45 Défilée des équipes, 300 mètres maximum.
- 19 h Cérémonie d'Ouverture du Championnat du Monde.
- Présentation des équipes, des capitaines bateau, arbitres.
- 21 H Apéritif Dînatoire. (salle Marcel PAGNOL)

Lundi 19 Aout 2013

- 7 heures à 17 heures journée entraînement
- 19 heures réunion avec les capitaines et commissaires.
- 19 heures 30 Tirage au sort des bateaux et commissaires
- Déjeuner / Diner Libre. (pension complète Hôtel)

Mardi 20 Aout 2013

- 7 heures – 17 heures Première journée de compétition
- Diner Libre. (pension complète Hôtel).

Mercredi 21 Aout 2013

- 7 heures – 17 heures Deuxième journée de compétition
- Diner Libre. (pension complète Hôtel).

Jeudi 22 Aout 2013

- 7 heures – 17 heures Troisième journée de compétition
- Diner Libre. (pension complète Hôtel).

Vendredi 23 Aout 2013

- Journée de réserve (de 7 heures à 14 heures)
- Déjeuner Libre. (pension complète Hôtel).
- 20 heures lecture des résultats, Remise des prix
- 21 heures Dîner de Gala de Clôture (salle Marcel PAGNOL)

Samedi 24 Aout 2013

- Départ des compétiteurs

Chaque journée de Compétition une collation offerte sur le Port de Port St Louis du Rhône pour tous les participants.

XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013

«BIG GAME FISHING – PECHE AU MOUILLAGE »

PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

Du 17 au 24 août 2013

Thon Club de la Grand' Bouche

Annexe I (Programme Pêche)

Mardi 20 Aout 2013

- 06 :00 Petit déjeuner (café, viennoiserie sur le Port)
- 06 :30 distribution des Appâts/ Paniers Déjeuner Repas / Boissons.
- 07 :00 départ des bateaux
- 08 :00 Mise à l'eau des lignes
- 17 :00 Lever des lignes
- 18 :30 Heures d'arrivée des bateaux au Port
- 19 Heures 30 Affichage du classement du 1° jour de pêche.

Mercredi 21 Aout 2013

- 06 :00 Petit déjeuner (café, viennoiserie sur le Port)
- 06 :30 distribution des Appâts/ Paniers Déjeuner Repas / Boissons.
- 07 :00 départ des bateaux
- 08 :00 Mise à l'eau des lignes
- 17 :00 Lever des lignes
- 18 :30 Heures d'arrivée des bateaux au Port
- 19 Heures 30 Affichage du classement du 2° jour de pêche.

Jeudi 22 Aout 2013

- 06 :00 Petit déjeuner (café, viennoiserie sur le Port)
- 06 :30 distribution des Appâts/ Paniers Déjeuner Repas / Boissons.
- 07 :00 départ des bateaux
- 08 :00 Mise à l'eau des lignes
- 17 :00 Lever des lignes
- 18 :30 Heures d'arrivée des bateaux au Port
- 19 Heures 30 Affichage du classement du 3° jour de pêche.

Vendredi 23 Aout 2013

- Journée de réserve

XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013

«BIG GAME FISHING – PECHE AU MOUILLAGE »

PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

Du 17 au 24 août 2013

Thon Club de la Grand' Bouche

Annexe II (Règlement de Pêche 1)

1°- La zone de pêche est le Golfe du Lion dans l'axe de l'embouchure du Rhône. Les limites sont dans le 180° Sud du phare de CARRO, 180° Sud du phare de FARRAMAN, Latitude à ne pas dépasser 43°12'00 « (carte marine ci-jointe). Distance moyenne de la côte 12 Milles. Les fonds sont de 110mètres de profondeur, des fonds sablonneux avec des courants d'Est en Ouest faible.

2°- Seul le jury peut changer la zone de pêche pour des raisons de sécurité ou autres.

3°- Un contrôle sera effectué par le commissaire chaque jour sur le matériel utilisé et remplira le document à remettre chaque fin de journée à l'organisateur (document fournie par l'organisateur).

4°- Avant de quitter le port, chaque commissaire remets la feuille signé de présence de l'équipage du bateau à l'organisateur (Pays, équipe, nom des compétiteurs ainsi que le contrôle des appareils bateau GPS, Sondeur, Radar) document fournie par l'organisateur.

5°- Chaque bateau effectue un test radio avec le podium (bureau organisateur sur le port) annonce nombre de personnes à bord, départ. Contrôle également les appareils GPS, Sondeur, Radar.

6°- Mise à l'eau des lignes 8 heures / Lever des lignes 17 heures.

7°- Chaque bateau donne sa position après mouillage, Latitude/Longitude/Ligne de fond.

8°- La première position doit être donnée avant 11 heures. Possibilité de se déplacer 1 fois et annoncer sa nouvelle position.

9°- La distance entre chaque bateau est de 0.5 Milles.

Annexe II (Règlement de Pêche 2)

10° - En cas de dérapage, le bateau relèvera son mouillage avec l'accord du Comité d'Organisation et Jury mais devra impérativement reprendre sa position initiale.

11° - Le mouillage sera impérativement relevé à l'heure fixée pour la fin de la journée de pêche, sous peine de disqualification des poissons capturés après l'abandon du mouillage. Une dérogation sera accordée par le Comité d'Organisation, en accord avec le Jury, pour les cas d'urgences tels que : mauvaise mer, brouillard, combat trop long, nuit noire, intervention sur accident, sauvetage en mer.

12°- Chaque bateau sera identifié avec un affichage visible avec un numéro, cette identification sera fournie par l'organisateur.

13°- Deux Bateaux « contrôle » seront sur zone afin de veiller au bon déroulement de la compétition et faire respecter les règles.

14°- Seules 4 Cannes peuvent être en action de pêche avec corps de ligne en 130lb de résistance maximum. Bas de ligne autorisé avec une résistance maximum 1.6 mm et longueur maximum 9.14 mètres, 1 seul Hameçon par ligne. Cannes, moulinets, bobines corps de ligne supplémentaire sont interdit.

15° - La composition des équipes inscrite ne peut pas être modifiée. En cas de force majeure (accident, maladie,) un remplacement peut être demandé, uniquement s'il figure sur une feuille d'inscription. La décision du jury sera finale.

16° - A l'arrivée des bateaux, chaque commissaire remets au juge le document (feuille de contrôle des captures et relâchés de la journée) dument signé par lui-même et le capitaine de l'équipe ainsi que l'appareil photo qui justifie le document.

17° - Les patrons de bateaux sont responsables du règlement maritime, des lois et règles de caractères général concernant la navigation, la Sécurité, les règles de la compétition, la communication par radio sur canal VHF (canal sera diffusé ultérieurement)

18° - Le commissaire est responsable du respect du règlement de pêche sportive, respect des espèces, de l'environnement.

Annexe II (Règlement de Pêche 3)

19° - Les espèces pouvant être capturées sont les grands pélagiques comme le Thon Rouge, Espadon, Dorade Coryphène, Thon Germon, Spearfish avec la seule aide « appâts fourni par l'organisateur »

20°- Appât fourni par l'organisation : 4 Kg de sardines fraîches pour l'hameçon par jour et par bateau. 40Kg de sardine congelé pour le Broumé par jour et par bateau. Seuls les appâts de l'organisation sont autorisés, Aucun autres appâts.

21° - Tous départ de capture doit être annoncé par radio au Podium (bureau organisateur sur le port)

METEO

- Conformément au règlement FFPM CNPT.G2 article 1.4 le Comité d'Organisation annulera la journée de concours dès l'annonce de coup de vent de « force 6 » la veille ou le jour même de la compétition.
- De plus, en cas de mer forte, il sera désigné cinq bateaux de diverses tailles afin de connaître le sentiment des capitaines. Si trois d'entre eux se prononcent de manière souveraine pour renoncer à la pêche, la journée sera annulée.
- Dans tous les cas, le Jury avisera les bateaux de l'annulation de la journée de pêche.

Record des concours sur Port St Louis du Rhône

Concours de pêche en 2009 1 Thon Rouge de 245 kg

Concours de Pêche en 2010 1 Thon Rouge de 196 kg

Concours de Pêche en 2011 1 Thon Rouge de 204 kg

Concours de pêche en 2012 1 Thon Rouge de 186 kg

XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013

«BIG GAME FISHING – PECHE AU MOUILLAGE »

PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

Du 17 au 24 août 2013

Thon Club de la Grand' Bouche

Annexe III (Classification / Sanction)

La classification est toujours effectuée par équipe inscrite dans la base.

Le score pour classer les résultats seront pour l'attribution des points prédefinis pour chaque espèce.

Le classement est effectué par le nombre total de points obtenus par chaque équipe dans les trois manches

Classement final par Equipe: FIPS.11.02

S'il y a égalité de chiffres places au classement individuel journalier l'équipe qui a capturé le plus petit nombre de poissons aura le plus petit chiffre place resp. L'ordre de classement le plus élevé.

Si après il y a encore égalité, les équipes sont à mettre à la même place de classement.

Si on donne 2 fois la même place de classement, le chiffre place suivant direct n'est pas à considérer.

S'il y a égalité au classement final par équipes, le plus petit chiffre place resp. L'ordre de classement Le plus élevé sera attribué à l'équipe (nation) qui a obtenu sur tous les jours de la compétition les meilleurs classements journaliers par équipe, c. à. d les plus petits chiffres places resp. L'ordre de classement le plus élevé.

Si après, il y a encore égalité, on retient pour le classement:

- on fait la somme des points poids des toutes les journées du concours
- on considère la plus grosse prise capture pendant le championnat
- le plus petit nombre de poissons pris en total dans toutes les journées

Un classement des bateaux sera fait à travers la somme des points obtenus sur chaque manche, afin de récompenser les trois meilleurs Capitaines.

SANCTIONS :

- Disqualification de l'équipe qui arrive au port après 18 heures 30.
- Autres peines causées par d'autres raisons peuvent également être appliquées par le jury.
- Disqualification de l'équipe pour toutes infractions relevées par le commissaire et soumises au Jury. Les points de la journée sont annulés.

XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013

«BIG GAME FISHING – PECHE AU MOUILLAGE »

PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

Du 17 au 24 août 2013

Thon Club de la Grand' Bouche

Annexe IV (Trophées)

TROPHEES COMPETITEUR :

Médaille d'Or équipe Championne FIPS-M

Médaille d'Argent équipe Vice-Championne FIPS-M

Médaille Bronze équipe Troisième FIPS-M

Grande Coupe équipe Championne FFPM

Moyenne Coupe équipe Vice-championne FFPM

Petite Coupe équipe Troisième FFPM

Trophée équipe Championne Région Provence Alpes Côte d'Azur

Trophée équipe Vice-championne Département Bouches du Rhône

Trophée équipe Troisième Agglomération Ouest Provence

PRIX équipe Championne Ville de Port St Louis du Rhône

PRIX équipe Vice-championne Ville de Port St Louis du Rhône

PRIX équipe Troisième Ville de Port St Louis du Rhône

TROPHEES CAPITAINE BATEAU :

PRIX Premier Capitaine Thon Club de la Grand' Bouche

PRIX Second Capitaine Thon Club de la Grand' Bouche

PRIX Troisième Capitaine Thon Club de la Grand' Bouche

FRANCE- Port Saint Louis du Rhône -F.F.P.M

XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013

«BIG GAME FISHING – PECHE AU MOUILLAGE »

PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

Du 17 au 24 août 2013

Thon Club de la Grand' Bouche

Annexe V (Points / Espèce)

Score prédéfinies pour chacune des différentes espèces

Dorade Coryphène (*Coryphaena Hippurus*) 1 Point

Thon Germon (*Thunnus Alalunga*) 2 Points

Spearfish (*Tetrapturus Angustirostris*) 3 Points

Thon Rouge (*Thunnus Thynnus*) 9 Points

Espadon (*Xiphias Gladius*) 10 Points

Pour toutes les captures qui ne sont pas détaillé dans le présent tableau il sera attribué zéro point

XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013

«BIG GAME FISHING – PECHE AU MOUILLAGE»

PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

Du 17 au 24 août 2013

Thon Club de la Grand' Bouche

Annexe VI (Logistique 1)

Salle de Réception / Clôture : Salle Municipale « Marcel PAGNOL » avec une capacité d'accueil de 250 personnes assises, salle climatisée, le son et intégré, lumière sur scène et projecteur, micro sans fil, vidéo projecteur avec projection sur la scène, grande scène, informatique

Salle de Réunion : Salle à la capitainerie avec une capacité de 40 personnes assises, vidéo projecteur, son et lumière, ordinateur et imprimante, fax, internet, téléphone.

Bureau organisation : Sur le port avec informatique, 2 radio VHF, carte marine de la zone de pêche, une personne en permanence du départ des bateau jusqu'à l'arrivée des bateaux, liaison radio en permanence, enregistrement des positions des bateaux. Contact avec les bateaux contrôle.

Bateau : Tous les bateaux sont d'une longueur minimum de 10 mètres avec GPS, Radio, Sondeur, Radar, siège de combat, drapeau identification Championnat du Monde.

Bateau contrôle : 2 Bateaux contrôle seront sur zone pendant toute la durée de la compétition, liaison radio avec bureau organisateur et capitaine bateau.

Commissaire, capitaine bateau, staff organisateur : Tous seront identifiable avec des chasubles Championnat du Monde.

Sécurité : Les pompiers sont informés de la compétition avec une surveillance rapprochée, la SNSM est informée de notre championnat ainsi que la zone de pêche et de toutes les positions géographique des bateaux, un docteur de permanence pour notre championnat ainsi qu'un Pharmacien.

XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013

«BIG GAME FISHING – PECHE AU MOUILLAGE»

PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

Du 17 au 24 août 2013

Thon Club de la Grand' Bouche

Annexe VI (Logistique 2)

Signalétique : Des affiches seront en place dans les villes voisine, parcours sera fléché, le port pavoisé.

Bateau VIP : 1 Bateau sera à disposition pour permettre aux personnalités de pouvoir aller voir le déroulement de la compétition.

Communication : Service communication avec la presse, la radio et la Télévision couvrira la manifestation 2013. La campagne communication débute dès 2013. Films et photos couvriront l'événement.

Partenaire :

- Le Président de la Région PACA (Provence Alpes Côte d'Azur)
- Le Président du Département 13 (Bouches du Rhône)
- Le Président de l'Agglomération Ouest Provence
- Le Maire de Port St Louis du Rhône

Port : Capacité d'accueil de 300 places avec :

- Un espace d'accueil pour les navigateurs
- Un accès sécurisé avec badge électronique, pannes, douches et sanitaires.
- Une puissance électrique de 16 Ampères
- Un point propre « tri des déchets »
- Une borne WI-FI

Interprète : 3 Personnes sont en charge de pouvoir faire l'accompagnement la traduction en Anglais, Italien, Espagnol pendant toute la compétition.

Le Comité d'organisation : 30 Personnes bénévole du Club, mobilisé pendant toute la semaine afin d'assurer les besoins et les moyens.

XXII EME CHAMPIONNAT DU MONDE 2013

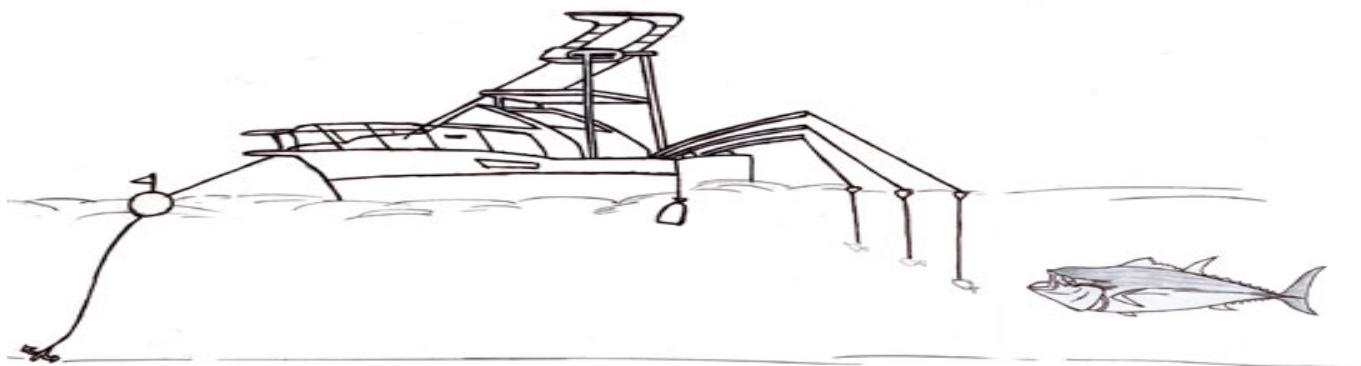
«BIG GAME FISHING – PECHE AU MOUILLAGE»

PRISE ET LIBERATION (CATCH AND RELEASE)

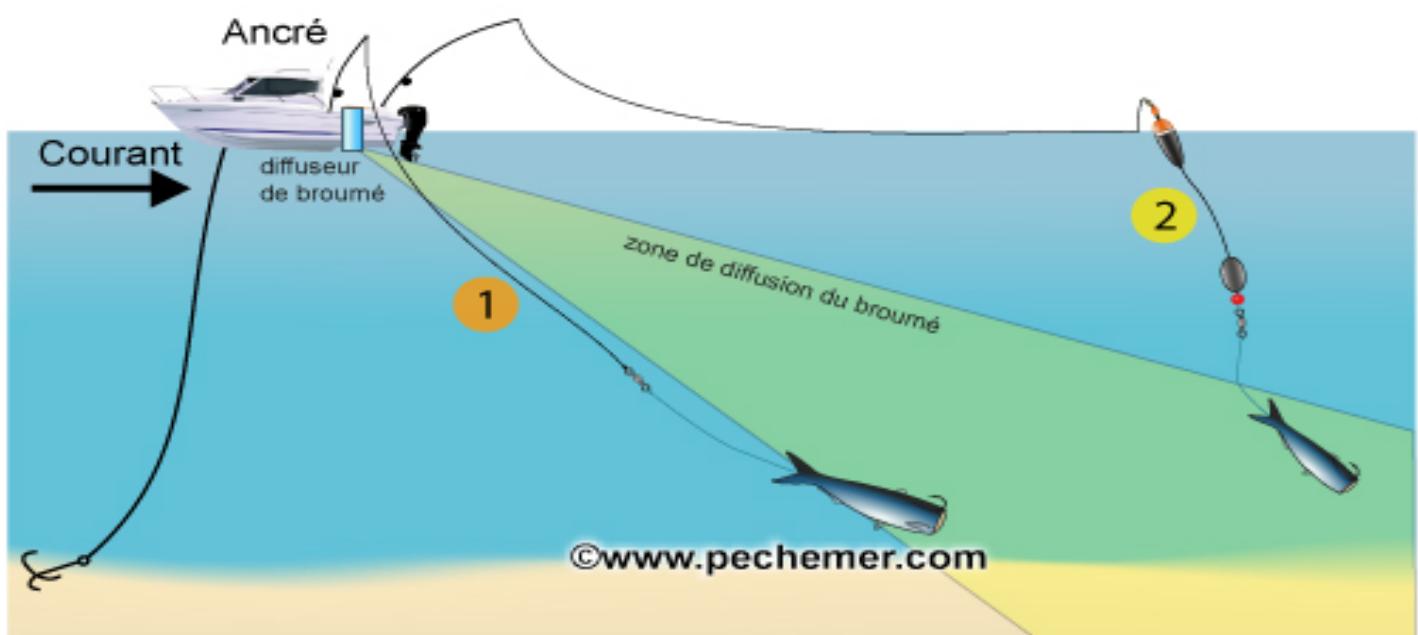
Du 17 au 24 août 2013

Thon Club de la Grand' Bouche

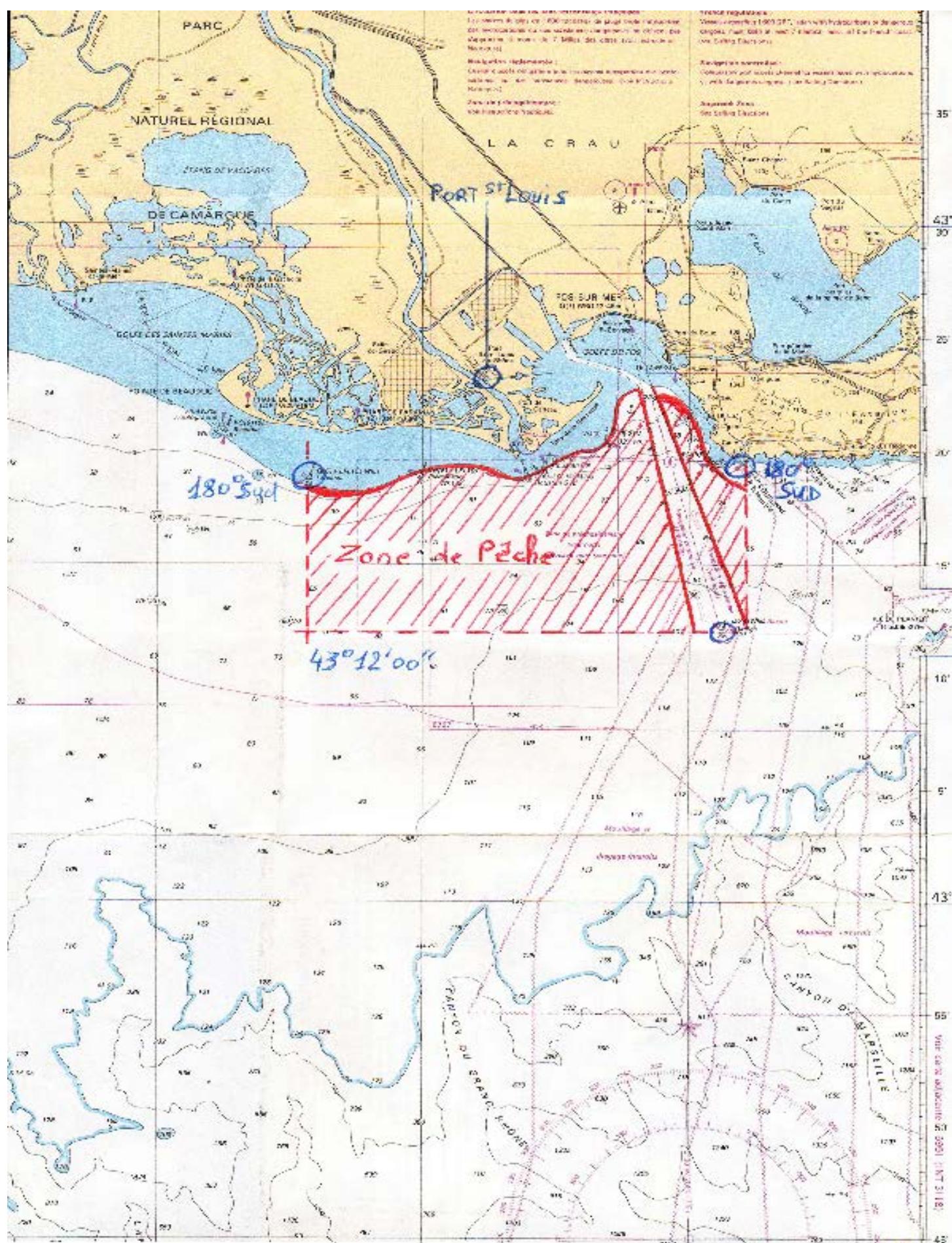
Annexe VII (Pêche Broumé)



AU BROUMÉ



ZONE DE PECHÉ



MODELE DE BATEAU DE COMPETITION

